

Comment parler en analyse des pratiques ?

Nouredine HAMAMA le 19 novembre 2022

On assiste depuis plusieurs années à un développement des procédures contractuelles comme nouveaux modes d'actions des autorités publiques, et ce dans de nombreux domaines et à de multiples niveaux. Ce phénomène de prolifération renvoie directement à ce qu'il est convenu d'appeler « la nouvelle gestion publique ». L'idée communément répandue est que les contrats, les procédures et d'autres normes administratives favorisent dans les faits une plus grande souplesse de l'action publique, que cela permet de les adapter en quelque sorte aux besoins spécifiques du terrain et surtout qu'ils améliorent la qualité de service des organismes. Tout un vocabulaire fait désormais figure de véritables normes administratives communes. En ce sens donc, ces normes administratives sont le symptôme d'un certain nombre de changements profonds.

En effet, un grand nombre d'accompagnateurs dans les trajectoires d'insertion, de formateurs et d'enseignants, de travailleurs sociaux que je côtoie, se posent dans le fond la même question : comment faire tenir parole à leurs actes ? Comment rester garants en tant que professionnels de leurs actes ? Ces questions traduisent un réel malaise, une vraie crise dans notre société. Dans le milieu social populaire où exercent ces professionnels, le spectre auquel ils ont à faire face est l'incertitude, l'incertitude sur l'avenir, l'incertitude face aux institutions et aux autres acteurs. L'effet pervers de cette incertitude est le découragement qui en résulte parfois et la frustration. Cet effet pervers qui mine de manière catastrophique l'acte professionnel lui-même.

Voici un premier exemple pour évoquer la difficulté de l'exercice d'une fonction au quotidien : il y a quelques années, j'assurais une analyse de la pratique dans une structure qui prenait en charge des immigrés maghrébins vieillissants. Cette structure accueillait ces personnes dans un centre d'hébergement et parallèlement dispensait un service juridique pour répondre à des questions d'accès aux droits.

Ces professionnels étaient confrontés sur une période assez longue à une demande massive de constitution de dossiers de regroupement familial de la part de ces immigrés. Il s'agissait pour la majorité de faire venir leur épouse. Généralement, ils faisaient le constat que cette population était dans une non demande et cela les mettait dans une position d'avoir à projeter leur propre vision professionnelle sur les besoins de celle-ci. Or, le regroupement familial venait ici constituer une demande concrète de la part de certains membres de cette population.

Cette demande massive a placé tout de suite les professionnels dans l'embarras : comment y répondre en sachant par ailleurs que ces regroupements tardifs comportaient des risques très importants. Ces professionnels se posaient une question d'ordre éthique. Cette question les confrontait à un double souci : le souci de la conviction qui appelle à poser et à peser les valeurs et le pourquoi de ces valeurs qui devaient guider leur positionnement. Mais aussi, le souci de la responsabilité qui les appelait à répondre de leurs actes personnels, professionnels et de leurs conséquences.

Tenir compte de ces deux soucis était une manière pour eux de ne pas tenir uniquement une position pragmatique se limitant à utiliser l'appareillage des procédures techniques telles qu'elles existaient. Mais cela n'allait pas de soi pour ces professionnels, car de ces deux soucis en question

pouvaient ressortir deux types de rationalités qui ne se mariaient pas aisément : la rationalité selon une fin et la rationalité selon une valeur. Ces professionnels connaissaient les lois et les conditions de possibilité pour la réalisation de ces regroupements. Ils constataient par ailleurs un certain nombre de conséquences sur les membres de ces familles regroupés. Ces conséquences posaient aussi bien des questions d'interprétations de ce type de regroupement que des questions pratiques d'accompagnement.

De plus, l'embarras de ces professionnels était pris, me semble-t-il, dans un imaginaire social sur *l'immigré*, imaginaire infiltré par le repère de la naissance, comme si le lieu de naissance était l'unique vérité du sujet migrant. Ainsi tout immigré ne pouvait qu'être rabattu à ce lieu, celui de son origine. Cela oblitère la pensée du devenir dans l'expérience de l'immigration.

Embarras donc, parce que ces immigrés étaient d'ici et de là-bas et que leur vieillissement était le moment de prendre des décisions qui concernaient des gens d'ici et de là-bas, et le regroupement familial en faisait partie.

Pour ces professionnels, la question éthique devenait importante car il pouvait y avoir une certaine démesure entre la raison administrative et institutionnelle et le sens des décisions de ces immigrés de faire venir leur épouse. Ces professionnels, à leur manière, posaient la question de la capacité de tenir compte de ce qui lèse le sens d'une demande d'un sujet, au-delà des aspects administratifs, idéologiques et stratégiques.

Un des membres de cette équipe de professionnels résumait leur embarras de la manière suivante :
« Ce n'est pas parce que les demandeurs sont âgés que c'est problématique, c'est parce que le regroupement se fait dans un contexte contradictoire qu'il est problématique et ceci est plus sensible bien sûr lorsque les demandeurs sont âgés ».

En effet, quand nous intervenons en tant qu'analystes, nous nous posons la question des modalités de fonctionnement de l'institution. Nous ne savons pas à l'avance si cette institution fonctionne à partir du désir et du manque organisateur qui divise ceux qui y travaillent, ou si cette institution n'est qu'un simple catalogue de ce que nous appelons une psychose sociale, mais cela peut être identifié assez rapidement, indirectement dans les propos de ceux qui la composent, à commencer par les responsables.

Mais il est aussi difficile d'appréhender facilement et clairement où sont les problèmes, comment ils se situent et ce qu'ils ont comme origine ou comme conséquences. Pour qu'il puisse y avoir dialogue, il faut partager autre chose qu'une jouissance, il faut partager plutôt un même souci : estimer que c'est un même symptôme qui nous concerne, qui nous frappe, qu'il y a un même défaut qui nous concerne, même si ce défaut ne se présente pas, n'est pas vécu de la même façon. Et par conséquent c'est notre prise de position vis-à-vis du symptôme qui va déterminer notre propre rapport à l'altérité.

Soit je ne veux pas le voir, ce symptôme, je le refuse, il m'est étrange, ou bien je sais que le symptôme est frappé d'altérité malgré son étrangeté et que je peux ménager une place à cette dimension d'altérité. Autrement dit, comment reconnaître l'autre comme Autre.

Comme vous le savez, nous avons de plus en plus affaire à des dossiers dans les institutions et il se pose cette question de savoir quelle place a encore la parole d'un sujet dans le contenu du dossier et inversement comment les professionnels vont parler des personnes prises en charge. C'est à dire, que c'est la question de la rencontre de notre clinique avec celle de la personne accueillie, ou comment les professionnels ont à se préoccuper de leur propre rapport à l'objet de la rencontre dans le cadre de ce que l'on appelle « prise en charge ».

Nous avons toujours tendance à penser que les choses posent problème pour les autres et pas pour nous. C'est la question de notre propre division qui est posée. C'est-à-dire notre manière de parler de ce qui nous concerne, de ce qui nous touche, de ce qui nous fait parler.

Cette position va de pair avec la question de la responsabilité, responsabilité dans notre manière de parler et de travailler. Freud dans son texte « La question de l'analyse profane »¹ dit « Comment se fait-il que par rapport à un patient, nous n'arrivions pas à avoir un discours commun ? Comment se fait-il qu'on n'arrive pas à tenir des propos qui puissent faire qu'un discours se constitue, qui fasse un tant soit peu lien social ? », il ajoute : « Il y a manifestement un fondement commun d'où il résulte aussi que sur le terrain psychologique il y a pour ainsi dire aucun respect, ni aucune autorité » (...) « Chacun peut y braconner à sa guise » (...) « Si vous soulevez des questions de physique ou de chimie, quiconque ne se sait pas en possession de connaissances techniques se taira mais si vous risquez une affirmation d'ordre psychologique, il faut vous attendre au jugement et à la contradiction de tout un chacun- vraisemblablement, il n'y a en ce domaine aucune connaissance technique. Chacun a sa vie psychique, c'est pourquoi chacun se tient pour un psychologue ».

Freud nous dit que nous manifestons notre subjectivité à chaque fois que nous parlons d'un patient. On pourrait avancer donc que parler d'un patient, d'un enfant, d'un hébergé, d'un usager etc., cela se fabrique à partir de l'implication de celui ou celle qui s'y risque et cette implication se mesure toujours à la façon dont nous essayons de nous rendre compte de ce qu'il y a ou de ce qui se passe. Rendre compte engage beaucoup plus et davantage qu'essayer de comprendre. Parce que comprendre et surtout comprendre trop vite, présente l'inconvénient de venir masquer le réel. Alors que lorsqu'on se rend compte, on ne cherche pas forcément à comprendre. On pourrait donc inverser la question de « comment parler d'autrui ? » en « comment nous faisons pour isoler les faits qui nous semblent importants ? ». Ce que nous pouvons peut-être attendre d'un professionnel, notamment en analyse de la pratique, c'est d'être en mesure de se rendre compte d'un certain nombre de choses et de rendre compte aux autres d'où ils parlent et pourquoi. Par exemple : je demande à un travailleur social de préciser ce qu'il voulait dire, notamment sur ce qui le guidait sur sa position. Il me répond : « je suis dans ce que je viens de dire ». Autrement dit, pour lui, pas d'au-delà, c'est uniquement l'énoncé « je suis dans ce que je dis ». Une lecture clinique c'est dire ce qui est le cas avec le patient. La tâche de la clinique est de parler comme il faut d'un patient, « bien dire » ce qu'il en est du cas dépend de la position que l'on adopte vis-à-vis du patient.

J'ai remarqué que les professionnels sont de plus dans une parole descriptive, une parole qui utilise l'adjectif mais souvent un adjectif négatif. Cette description fait la part belle à des termes qui mettent en avant une perception comportementale des personnes suivies. D'autres termes sont utilisés dans ces descriptions comme des mots d'ordre inscrivant un idéal : autonomie, accompagnement, compétences, encadrement etc. Il en résulte une production de discours plutôt pauvres parce que limités à des questions liées au « faire » dans le sens technique ou bien aux raisons d'agir politiques et idéologiques. Le questionnement donc, est circonscrit autour du « comment » plutôt que du « pourquoi », ce qui aboutit souvent à un travail fait en fonction de codes et de règles de conduite. Par ailleurs, dans la relation à l'autre, il n'y a jamais de savoir à partir d'une position d'extériorité. Notre rapport à un autre nous renvoie forcément à nos propres affaires. Repérer cela nous permet de ne pas nous abuser. L'autre et moi-même sommes inclus dans la relation et cette reconnaissance de ce quelque chose qui nous dépasse est le premier élément à prendre en compte. Cette perspective implique que le professionnel s'interroge sur sa pratique, non seulement du point de vue des techniques mais surtout sur ce que traduisent ces techniques, d'une certaine conception de l'autre et de la place qu'il occupe face à cet autre.

¹ Freud, La question de l'analyse profane in Œuvres complètes, PUF, 1994, p.10

La pratique professionnelle n'est certainement pas constituée que de la technique et elle a même peu à voir avec les guides de bonnes pratiques. C'est dans la pratique que le professionnel prend conscience des limites des techniques et fait l'expérience du caractère obstiné de l'impossible.

Nous avons parlé des temps logiques de Lacan : « l'instant de voir, le temps pour comprendre et le moment de conclure ». Nous pourrions peut-être parler aujourd'hui d'un autre temps qui s'est introduit dans nos fonctionnements, ce temps est « attente pour savoir » qui bloque la possibilité d'inscrire le moment de conclure.

Parce que dans les temps logiques de Lacan, pour conclure il faut l'engagement du sujet, ce sujet y va de son énonciation sans certitude ni garantie, juste l'assumer. C'est comme mettre en attente d'assumer sa castration.

Pour revenir à l'exemple du travailleur social déjà cité, ce qui était, me semble-t-il, difficile pour lui, était de mettre au travail les énoncés qui habitaient son inconscient pour pouvoir à partir de ces énoncés-là être à même de soutenir une énonciation qui lui soit propre, qui lui soit singulière, autrement dit de pouvoir prendre en compte la division subjective. Lacan disait dans *L'instance de la lettre*² : « Il ne s'agit pas de savoir si je parle de moi de façon conforme à ce que je suis, mais si, quand j'en parle, je suis le même que celui dont je parle. ».

Il est précieux d'avoir des compétences, des connaissances, des énoncés cohérents, mais il est aussi important d'assumer son énonciation et son engagement dans une parole propre et singulière.

Pour terminer, j'aimerais vous faire part de la réflexion d'un collègue de travail suite à un compte-rendu fait, il y a quelques années, par un consultant extérieur sur l'évaluation interne de cette institution. Ce compte-rendu insistait sur le déficit des procédures recommandées par la loi 2-2002 et particulièrement sur le manque de protocoles concernant la maltraitance. Ce collègue remarquait que le lot de tout névrosé était d'essayer de boucher les trous et en même temps il se rassurait pour dire que notre clinique serait dorénavant celle des failles et des trous dans ces procédures. Il faisait la comparaison entre vie institutionnelle et théâtre d'improvisation. Ce dernier ayant la particularité suivante : les scènes ne sont jouées qu'une fois et ne sont jamais rejouées dans les mêmes conditions. Notre travail est une improvisation permanente. Or, le théâtre d'improvisation répond à des règles très rigoureuses qui ne s'appliquent à aucun autre théâtre. Premièrement, rien n'est écrit à l'avance, deuxièmement, seul l'objectif est posé, troisièmement, le temps est toujours compté. Les acteurs pour agir doivent jouer en permanence et doivent interpréter ce que disent les autres acteurs. Ils ne peuvent pas parler sans tenir compte de ce que disent les autres. Le résultat final n'est pas jugé sur la pertinence du jeu d'un acteur mais sur le travail collectif de l'équipe, un collectif capable de garantir la singularité de chacun.

Quand le professionnel porte une attention à son travail, il s'engage dans le bouleversement de la rencontre. Il ne sait pas, mais il sait qu'il ne sait pas et il apprend savoir ne pas savoir. Il se soumet à ce qui se passe dans le transfert. Alors seulement, il peut faire quelque chose de cette rencontre, faire tout simplement son travail. Car définir l'acte professionnel du côté artisanal permet de ramener cet acte à une dimension moins technicienne, moins industrielle.

Cela implique alors que l'acte ne puisse se réduire à un protocole, mais qu'il engage la responsabilité de celui qui l'accomplit, dans ce qu'aucun savoir ne saurait entièrement garantir.

² Jacques Lacan, « L'instance de la lettre », in Les Ecrits, Paris, Seuil, 1966, p.157